

Credo n° 183

Publié le 1 octobre 2007
24 minutes

Le mot du Président

CREDO n° 183 (Octobre-novembre 2007)

chers amis,

« Reine du très Saint Rosaire, priez pour nous » : Octobre est le mois du Rosaire depuis la victoire de Lépante, victoire qui a stoppé l'avancée des Ottomans et protégé l'Europe chrétienne. Octobre, mois du Rosaire. l'an passé les deux millions et demi de chapelets récités et la nuit d'adoration à Lourdes lors du pèlerinage de la FSSPX ont certainement contribué à cette autre victoire : le rétablissement officiel de la très Sainte Messe, renouvellement non sanglant du Sacrifice de la Croix. Mais il reste beaucoup d'obstacles à surmonter pour que tout soit net et précis. Pour cela cette année il nous faut renouveler cette nuit d'adoration à Lourdes lors du Pèlerinage qui se déroulera les 26, 27, et 28 octobre, pendant la fête du Christ-Roi dont nous voulons qu'il règne socialement sur nos sociétés en compagnie, si je puis dire, de sa très Sainte Mère.

Je ne suis pas théologien, mais il me semble que le texte du *Motu Proprio*, ainsi que celui de la lettre du Saint Père l'accompagnant, bien qu'assez clairs, contiennent des zones troubles : « Rite Ordinaire . Rite extraordinaire . Enrichissement de l'un par l'autre . Réforme de la Réforme .Etc . ». Quel enrichissement peut apporter la messe équivoque de Paul VI au trésor des trésors qu'est la Messe de Saint Pie V, la Messe de toujours ? **Mgr Lefebvre** a dit à Rome :

« La nouvelle messe n'est pas hérétique, mais elle est équivoque : l'un peut la dire dans le sens catholique et un autre dans le sens protestant ».

Mais Notre Seigneur n'a-t-il pas dit : « Que votre oui soit oui, que votre non soit non, tout le reste vient du Démon »(Mat.5,37)? Ce dernier, Lui-même, par la bouche d'un Possédé, n'a-t-il pas dit à un prêtre exorciste ne célébrant que la Messe de toujours : « Pourquoi ne dis-tu pas ma Messe ? ». « Mixer » les deux rites serait la pire des choses. Reine du Très Saint Rosaire, priez pour nous !

Comme par hasard, deux jours après la sortie du *Motu Proprio*, le préfet de la Congrégation pour la Foi, ex-Saint-Office, sortait un document qui nous demandait de lire ou étudier ou revoir le Concile Vatican II à la Lumière de la Tradition. Cela signifie tout bonnement mais nous le savions déjà que le Concile n'a pas suivi la Tradition de la Saint Eglise catholique. Ce Concile est donc équivoque, lui aussi. Les Paroles de Notre Seigneur résonnent encore dans notre tête : « Que votre oui soit oui que votre non soit non, tout le reste vient du Démon ».

Le combat pour notre Sainte Mère l'Eglise catholique n'est pas terminé. Il nous faut rester grouper dans la FSSPX, seul mouvement resté entièrement fidèle à la Tradition et faisant peur aux autorités romaines qui font tout leur possible pour vider ses chapelles de leur fidèles. N'oublions pas qu'un certain Joseph Ratzinger a été un « co-équipier » de Karl Rahner, théologien allemand très influent lors du Concile : voir dans les Actes du Congrès SiSiNoNo de janvier 1996, le chapitre traitant de l'influence des Théologiens allemands au Concile, par l'abbé Pflüger : « Il (Karl Rahner) a exercé avec d'autres experts allemands, notamment Joseph Ratzinger, Aloys Grillmeier, Otto Semmelroth, Bernhard Häring, Hans Kung et Friedrich Wulf une influence indéniable sur le déroulement et les décisions du Concile Vatican II ». Rahner déclara un jour : « Je m'entends bien avec Ratzinger et il a du crédit auprès de Frings ». C'était l'époque où le Rhin se jetait dans le Tibre ! Reine du Très Saint Rosaire, priez pour nous .

Pour nous fortifier et nous rassurer sur la justesse de nos positions vis à vis de Notre Sainte Mère l'Eglise catholique, je vous laisse relire deux larges extraits, le premier d'une lettre et le second d'une conférence de Mgr Lefebvre. **Le 20 décembre 1966**, dans une lettre de réponse au **Cardinal Ottaviani**, Mgr Lefebvre dénonçait ouvertement les « nouveautés » du Concile Vatican II :

» ...Le mal qui ronge l'Eglise se manifeste actuellement par la confusion des idées, [...] mais ce n'est pas autre chose que la continuation logique des hérésies et des erreurs qui minent l'Eglise depuis plusieurs siècles, en particulier après le libéralisme du siècle dernier, qui a cherché à tout prix à concilier l'Eglise et les idées qui ont débouché sur la Révolution.

[...] Par ailleurs, chaque fois que des groupes de catholiques se sont laissés attirer par ces mythes, les papes les ont courageusement rappelés à l'ordre, les ont éclairés et, lorsque c'était nécessaire, condamnés. [...]

Mais certains groupes d'ecclésiastiques imprégnés de ces fausses doctrines avaient réussi à les répandre dans l'Action Catholique, dans les séminaires. Bientôt, les évêques furent choisis parmi ces prêtres. Et c'est ici que se place le Concile, qui s'apprêtait, avec ses commissions préparatoires, à proclamer la vérité face à ces erreurs, pour les faire disparaître de l'Eglise. Cela aurait été la fin du protestantisme et le commencement d'une nouvelle ère féconde pour l'Eglise. Au contraire, cette préparation a été odieusement rejetée, pour faire place à la plus grave tragédie qu'ait jamais subie l'Eglise. Nous avons assisté au mariage de l'Eglise avec les idées libérales. Ce serait nier l'évidence, se fermer les yeux, que de ne pas affirmer courageusement que le Concile a permis à ceux qui professent les erreurs et les tendances condamnées par les Papes de croire légitimement que leurs doctrines sont désormais approuvées. [...]

En règle presque générale, quand le Concile a fait des innovations, il a frappé la certitude des vérités enseignées par le Magistère authentique de l'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition. Qu'il s'agisse de la transmission de la juridiction des évêques, de l'inspiration scripturale, de la nécessité de la grâce pour la justification, de la nécessité du baptême catholique, de la vie de la grâce chez les hérétiques, les schismatiques et les païens, des fins du mariage, de la liberté religieuse, des fins dernières, etc., sur ces points fondamentaux, la doctrine traditionnelle était claire et unanimement enseignées dans les universités catholiques. Au contraire, de nombreux textes du Concile permettent désormais de douter de ces vérités.

[...] Les doutes sur la nécessité de l'Eglise, source unique de salut, sur l'Eglise catholique, seule vraie religion, découlant des déclarations sur l'œcuménisme et la liberté religieuse, détruisent l'autorité du Magistère de l'Eglise ? Rome, en effet, n'est plus l'unique et nécessaire « Magistra Veritatis » (Maîtresse de Vérité).

Il faut donc conclure, contraints par l'évidence des faits, que le Concile a favorisé de façon inconcevable la diffusion des erreurs libérales. La foi, la morale, la discipline sont atteintes dans leurs fondements, selon les prévisions de tous les Papes. La destruction de l'Eglise avance à grands pas.

[...] Toutefois le successeur de Pierre, et lui seul, peut sauver l'Eglise. Que le Saint Père s'entoure de vigoureux défenseurs de la foi, qu'il les désigne dans les diocèses les plus importants. Qu'il daigne proclamer, par des documents importants, la vérité, pour combattre l'erreur sans crainte des contradictions, sans crainte des schismes, sans crainte de remettre en cause les dispositions pastorales du Concile. »

Dans une conférence du **23 novembre 1980** donnée à Angers, Mgr Lefebvre parlaient des raisons de notre combat :

« Le libéralisme, c'est un état d'esprit formé à ces erreurs libérales que nous respirons tous les jours dans nos sociétés. Nous en sommes tous plus ou moins infectés et empoisonnés, parce que nous n'arrivons plus à concevoir une société catholique. Nous n'avons jamais vu ça, nous n'avons pas pu voir ça : il faudrait retourner avant la Révolution, il faudrait se trouver dans le Moyen Age. Il faudrait revoir cette société profondément chrétienne. Il faudrait revoir

cette foi qui animait les populations de nos ancêtres capables de construire ces cathédrales. [...] Maintenant, on vit dans un tel climat d'athéisme, sinon d'athéisme de théisme, mais plus de christianisme !

On ne veut plus du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, parce que Notre Seigneur nous impose sa manière de penser. Il nous impose ses dogmes. Nous n'avons pas à résister à ses dogmes, or ça, c'est foncièrement contraire aux idées maçonniques : il ne peut pas y avoir de dogmes, la raison humaine ne peut pas accepter quelque chose qu'elle ne comprend pas et elle ne peut pas accepter une vérité qui lui est imposée du dehors.

Alors, maintenant, ces idées sont répandues dans le monde entier. Il n'y a plus d'Etat vraiment catholique, ça n'existe plus. Il existait encore quelques Etats Catholiques, il y a quelque temps : l'Espagne, l'Italie, même l'Irlande et beaucoup d'Etats d'Amérique du Sud, qui étaient des Etats où, dans la Constitution il était marqué : « La religion catholique est la religion reconnue par l'Etat, la seule religion publiquement reconnue par le Gouvernement ». Eh bien, justement par cette opposition au règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ depuis le Concile, particulièrement par le décret sur la liberté religieuse, on s'est opposé à ce règne de Notre Seigneur. Et c'est le Saint-Siège qui a demandé à ces Etats de supprimer ces articles de leurs Constitutions ! Alors ? Le Saint-Siège demande aux Etats que Notre Seigneur ne règne plus sur leurs Etats !

J'ai entendu moi-même le Président de la Colombie regretter... Il se trouvait devant le Nonce et devant les délégués des Episcopats colombiens au moment où s'est fait ce changement de la Constitution... Il y avait le Nonce qui a parlé, il y avait le représentant des Evêques qui a parlé et le Président de la République colombienne. Eh bien, le discours le plus catholique des trois a été celui du Président de la République colombienne.

Les Evêques disaient : nous agissons selon les principes qui nous ont été donnés par le Concile dans le décret de la liberté religieuse... Donc plus d'Etats catholiques, liberté de toutes les religions dans tous les Etats... l'Etat athée, pratiquement, l'Etat laïc.

Le Président de la République colombienne ; lui, exprimait des regrets : il sentait son peuple : que vont dire les Colombiens devant cet événement ? Que vont dire les écoles catholiques qui étaient soutenues par l'Etat ?

J'ai dit cela au Pape quand je l'ai vu il y a deux ans. Je lui ai dit : « Mais comment est-il possible que l'Eglise elle-même, en raison du décret de la liberté religieuse, supprime des Etats catholiques et le règne social de Notre Seigneur ? » « Oh ! Mais.. ce n'est pas tout à fait cela, quand même... ce n'est pas tout à fait cela... ». Je lui ai dit : « si vous voulez, je vais vous citer la parole du Nonce que je suis allé voir à Berne. J'ai dit, en effet, la même chose au Nonce : « Vous croyez que ça va faire du bien à l'Eglise cette suppression des Etats catholiques ? » Il me dit : » Ah ! Mais vous comprenez que si l'on supprime les Etats catholiques, comme cela, ça nous donnera une plus grande liberté religieuse chez les Soviets ». ... C'est de l'imagination pure ! Je lui ai dit : « Alors vous supprimez le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Vous n'avez pas le droit ! Qu'est-ce que vous faites de l'encyclique « Quas Primas » ? Le Pape Pie XI qui affirme le dogme du règne social de notre Seigneur Jésus-Christ, qu'est-ce que vous en faites ? » « Oh, le Pape ne l'écrirait plus », voilà ce que m'a dit le Nonce de Berne ». Alors le Pape m'a dit : « Oh ! Oui, mais il ne l'écrirait peut-être plus tout à fait de la même façon ... »

Je pense bien que, si Pie XI était là, il referait son encyclique avec le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Et il dirait aux Etats : Vous ne serez sauvés et vous n'aurez les bénédictions du Bon Dieu que quand Notre Seigneur règnera sur vous et vos sociétés !

Quand Notre Seigneur reviendra sur les nuées du Ciel, il règnera bien sur les sociétés ! Et tous ces présidents d'instituts laïcs et tout ça, on verra bien ce qu'ils feront devant Notre Seigneur venant sur les nuées du Ciel pour les juger.

Et je disais au Pape cette même considération : voyez, les Etats protestants sont protestants, ils demeurent protestants : l'Angleterre, la Suède, le Danemark, tous les Etats qui sont protestants ont dans leurs Constitutions : « La seule religion qui est reconnue par l'Etat, c'est le pro-

testantisme ». Il serait impossible – actuellement du moins – pour une Reine d'Angleterre de n'être pas protestante. C'est bien impossible aussi pour une Reine de Hollande de ne pas être protestante : vous l'avez bien vu, celle qui s'est mariée avec le fils du Prince Xavier de Bourbon, celle qui devrait être Reine de Hollande : elle ne peut pas l'être, parce qu'elle a fait un mariage catholique. Et vous vous souvenez de ce scandale énorme de ce Français qui s'est marié avec la Princesse du Danemark et qui a apostasié pour pouvoir régner sur le Danemark. Vous voyez donc, ces Etats-là sont protestants, et farouchement protestants.

Passons maintenant chez les Etats musulmans. Ils sont encore pires. Les Etats musulmans sont encore plus farouchement musulmans que n'importe quel Etat protestant. Pas question qu'il y ait des Présidents, dans ces Etats, qui ne soient pas musulmans !

Passez dans les Etats communistes. Est-ce qu'on peut imaginer un Président d'un Etat communiste qui ne soit pas membre du Parti ? C'est inconcevable, c'est impossible, c'est une religion, le communisme, c'est une religion d'athéisme, mais c'est une religion.

J'ai dit au Pape : Voyez tous ces pays-là qui gardent leurs religions, eux : les pays communistes gardent le communisme, les pays protestants gardent leur protestantisme, les pays musulmans gardent leur islam et les autres ...; Alors, il n'y aurait que la seule véritable religion, Notre Seigneur Jésus-Christ, le vrai Roi, le vrai Dieu, qui n'aurait pas le droit de régner sur les sociétés ? C'est impensable !

Quand vous faites cela, vous êtes en train de détruire l'Eglise catholique. L'Eglise catholique va se trouver impuissante devant tous ces Etats ! [...] Le Pape ne peut plus s'adresser à l'Espagne. Il ne peut plus s'adresser à l'Italie, il ne peut plus s'adresser à la France. Quand c'étaient des Etats catholiques, le Pape pouvait dire : « Ecoutez, venez à mon secours pour sauver telle et telle communauté catholique qui est en train de disparaître ! » Et maintenant, les Etats lui répondent : « Ah ! Nous ne sommes plus catholiques, nous ne pouvons plus rien pour vous. Vous avez demandé vous-même que nous ne soyons plus catholiques : nous ne pouvons plus rien faire pour vous ».

L'Eglise se trouve abandonnée, elle ne peut plus rien faire.

Le Pape ne m'a pas répondu.

Donc nous devons reconnaître, par exemple, que, dans le Concile, ce décret de la liberté religieuse est contraire à ce que le Pape Pie IX a enseigné textuellement ! Qu'est-ce qu'il faut croire ? J'ai eu l'occasion de le dire au Pape Paul VI dans l'audience que j'ai eue avec lui également. Je lui ai dit : « Mais, Très Saint Père, vous dites que nous sommes désobéissants. Mais comment voulez-vous qu'on fasse ? Le décret de la liberté religieuse nous affirme une chose, le Pape Pie IX, le Pape Grégoire XVI et tous les Papes qui ont suivi nous enseignent exactement textuellement le contraire. **Qu'est-ce qu'il faut choisir ? Moi, j'ai toujours choisi, je choisis Pie IX et les autres, parce qu'ils représentent toute la Tradition de l'Eglise, ils représentent ce que l'Eglise a toujours enseigné pendant des siècles.** Alors, je ne peux pas accepter ce que le Concile dit dans le décret de la liberté religieuse, parce que c'est exactement l'opposé. Vous me mettez devant un problème impossible ». Vous savez ce qu'il m'a répondu à ce moment-là ? Il m'a dit : « Ah, nous ne pouvons pas nous occuper ici des questions théologiques » ! Bien sûr que je n'étais pas là pour discuter des questions théologiques, mais tout de même ... on nous met devant des cas impossibles.

Personnellement, je suis intimement persuadé que les Catholiques, les Prêtres doivent refuser des décrets comme celui-là, refuser, parce qu'ils sont contraires au Magistère de l'Eglise. [...] Parce que c'est là un critère. Prenez la parole de Saint Paul. Voyez, Saint Paul dit : « Si un ange du Ciel ou moi-même (moi Paul) je venais vous enseigner aujourd'hui une vérité contraire à celle qui vous a été enseignée primitivement qu'il soit anathème, que je sois anathème ». A quoi Saint Paul se réfère-t-il ? Il suppose qu'il puisse y avoir éventuellement un enseignement qui ne soit pas conforme à ce qui a été enseigné primitivement. Et où va-t-il trouver justement le critère de la vérité, le critère de la Foi ? Ce qui a été enseigné primitivement.

Eh bien, je dis : ce décret de la liberté religieuse n'est pas conforme à ce qui a été enseigné

primitivement : tous les Papes ont toujours dit qu'il y a une Vérité, que l'Eglise est la Vérité et qu'on n'a pas un droit naturel à pouvoir choisir entre la vérité et l'erreur. Or c'est ce qu'exprime ce décret : « il y a un droit naturel – et pas seulement un droit civil ou un droit légal quelconque, non – un droit naturel, basé sur « la dignité de la personne humaine » de choisir entre la vérité et l'erreur : vous pouvez faire ce que vous voulez » ; Eh bien, non, ce n'est pas vrai ! Jamais l'Eglise n'a enseigné une chose pareille. L'Eglise a toujours dit : « il faut adhérer à la Vérité, nous devons adhérer à la Vérité ». L'erreur, on peut, quelquefois, dans certaines circonstances, la tolérer. On tolère l'erreur, on n'adhère pas à l'erreur. On ne peut pas dire à quelqu'un qu'il peut adhérer à l'erreur.

Tout cela est fait par esprit d'œcuménisme. Le grand mal du Concile est le faux esprit d'œcuménisme, **un œcuménisme qui nous met sur le pied d'égalité avec toutes les religions**. Eh bien, on ne peut pas mettre Notre Seigneur sur le pied d'égalité avec Bouddha, avec Luther, avec tous ces hommes-là, qui sont des hommes du diable ! « Monseigneur, vous exagérez de dire des hommes du diable ! ».

Ou ils sont inspirés par l'Esprit-Saint, ou ils sont inspirés par l'esprit mauvais. Comment peut-on sortir de là ? S'ils sont inspirés par le bon Esprit, alors ils sont avec l'Eglise. S'ils enseignent l'erreur, ils sont inspirés par l'esprit du Diable. Chercher autrement, ce n'est pas possible. Le diable invente toutes ces religions pour empêcher les conversions, pour maintenir en dehors de l'Eglise, dans un système bien organisé, un système qui prend la famille, qui prend les écoles, qui prend l'éducation, qui prend tous les milieux pour les éloigner de l'Eglise.

Voyez comme il est difficile de convertir un musulman !

J'ai été témoin, pendant que j'ai été, pendant 15 ans, comme Archevêque, à Dakar, où il y avait 3 millions de Musulmans, 100 mille Catholiques et 400 mille Animistes. On pouvait baptiser les Animistes, mais les Musulmans, pratiquement impossible ! Pour convertir un Musulman, il fallait que, par exemple, des étudiants de l'Université arrivent à trouver une situation qui leur permette de vivre sans être à la charge de leur parents et quittent complètement leurs familles ... rupture totale avec la famille, fini .. Et ils risquaient leur vie.

Nous avons des petits Musulmans dans nos écoles : nous avons dix pour cent (je ne tolérais pas davantage, sans quoi nos écoles seraient devenues musulmanes). Eh bien, ces petits enfants avaient des parents qui disaient eux-mêmes : « Oui, oui, qu'ils apprennent le catéchisme, il faut qu'ils apprennent la religion, ça fait rien, la religion, ça leur fait du bien, ils n'ont qu'à apprendre le catéchisme ». On avait assez souvent des petits Musulmans qui étaient premiers à l'école du catéchisme. Ces pauvres enfants voyaient après, les autres enfants qui allaient faire leur Communion. Ils voulaient aussi, eux, faire leur Communion. Ah non, Ah non ! Si jamais on avait admis un de ces enfants, même premier au catéchisme, à recevoir la Communion, ils auraient mis le feu à notre école ! Impossible !

J'ai visité des écoles des Sœurs blanches, au Sahara. Des jeunes filles Musulmanes qui étaient données à élever par les Sœurs franciscaines de Marie en particulier, qui les élevaient admirablement, sans jamais, bien sûr, les obliger à quoi que ce soit, avenir à leur Messe, à venir aux exercices de piété, jamais... Vous pensez que ces jeunes filles n'avaient pas les yeux fermés ! Elles voyaient les Sœurs, elles les voyaient prier, elles les voyaient aller à la chapelle ... Quelquefois elles leur demandaient : « On ne peut pas aller à la Chapelle avec vous ? On ne peut pas aller prier avec vous ? » Ah, non, attention... on ne peut pas... tout à fait en cachette quelquefois... Mais si jamais les Musulmans avaient appris que les Sœurs avaient l'intention, plus ou moins, ou de les baptiser ou de les convertir, les Sœurs étaient expulsées immédiatement et l'école fermée sur le champ.

[...] Impossible ! Et ça, c'est le diable qui fait cela, le diable les enserme de façon à empêcher toute conversion. Alors, n'allons pas dire que ces religions-là valent notre religion, valent la religion de Notre Seigneur ! N'allons pas faire des courbettes... Quand c'est le diable, c'est le diable... Peut-être certains aspects peuvent être apparemment magnifique, mais le diable sert toujours de certains aspects de vérité pour pervertir les âmes : il y a toujours une appa-

rence de vérité.

Alors, ce décret de la liberté religieuse est une erreur qui est enseignée et qui nous est donnée par le Concile. Qu'est-ce que nous devons faire ? Nous ne devons pas accepter ce décret, pas possible. Et il en est ainsi de toute la réforme liturgique, faite dans un esprit œcuménique, aussi.

Comment l'Eglise en est-elle arrivée à faire une chose pareille ? **L'esprit libéral est entré à l'intérieur de l'Eglise.** L'esprit libéral est un esprit tenté par le monde, par toutes ces libertés, comme une espèce d'envoûtement. Absolument comme les libéraux ont été envoûtés, aussi, par la Révolution française. Lorsque, cinquante ans après, la France s'est trouvée devant la Révolution : faut-il continuer les conséquences de la Révolution, faut-il s'y opposer ? Il y avait, évidemment, ceux qui étaient nettement opposés aux principes de la Révolution et d'autres qui disaient simplement : il faut s'opposer aux excès, aux abus, aux violences de la Révolution, oui... mais les principes de la Révolution, il suffit de les christianiser un peu et on s'arrange très bien avec... Eh bien, ç'a été la perte de la France. Le Pape Léon XIII ne s'est pas rendu compte de ce qu'étaient réellement les têtes maçonniques qui dirigeaient la France à ce moment-là et a cru qu'on pouvait faire le ralliement. La réponse, ç'a à été le ministère Combe, les églises crochetées, la main-mise sur tous les biens de l'Eglise... Le Libéralisme, c'est cela...

Eh bien, c'est un peu cela, maintenant, avec le Concile. Il y en a qui disent : « **On pourrait en accepter les principes, mais il ne faut pas en accepter les excès** ». Mais le ver libéral est dans le fruit ! C'est faux d'essayer de limiter les excès... Si la maladie est dans le fruit, ça revient toujours ! Il faut vraiment enlever ce ver qui est dans le fruit, les erreurs qui sont à l'intérieur de cette pensée libérale. Un jour, il faudra revenir, nous serons bien forcés par les événements ou par les catastrophes que le Bon Dieu, peut-être, enverra comme punition pour n'avoir pas accepté le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais ils seront forcés, parce qu'il n'y aura plus rien, tout sera détruit, tout sera démoli, il ne restera plus de séminaires, il ne restera plus de vrais prêtres, il ne restera plus de Sacrifice, tout ira en déliquescence...

Alors, qu'est-ce qu'il faut faire ? On est bien obligé de revenir à la Tradition si l'on veut que l'Eglise ait un vrai renouveau. C'est pourquoi, même sans vouloir gagner, sans vouloir dire : « c'est nous qui avons gagné », une espèce de désir de contentement de voir que nous avons raison... mais non, ce n'est pas cela qui compte, mais **c'est le salut des âmes, la continuité de l'Eglise, le devoir que nous avons envers Notre Seigneur Jésus-Christ qui doit régner**, c'est cela qui nous maintient, c'est cela qui nous fait tenir ! Mais de toute façon nous sommes nécessairement gagnants au départ, nous pouvons mourir, si une bombe atomique nous fait tous périr, ce que nous aurons fait, ce que nous aurons enseigné, ce que nous aurons dit, étant donné que c'est conforme à ce qui a été enseigné - comme le dit Saint Paul - primitivement, nous sommes dans la Vérité, cette Vérité ne peut pas périr, ce n'est pas possible. **Alors, nous devons continuer, tout simplement, comme ont fait nos parents, nos grands-parents, nous continuons la religion de toujours. [...]**

Pour fêter le Christ-Roi, je ne puis faire mieux que de citer ce passage de l'encyclique **Quas Primas** du 11 décembre 1925 sur la royauté social de notre Seigneur Jésus-Christ :

« Les Etats, à leur tour apprendront par la célébration annuelle de cette fête que tous les gouvernants et les magistrats ont l'obligation, aussi bien que les particuliers, de rendre au Christ un culte public et d'obéir à ses lois. Les chefs de la société civile se rappelleront, de leur côté, le jugement final, où le Christ accusera ceux qui L'ont expulsé de la vie publique, mais aussi ceux qui L'ont dédaigneusement mis de côté où ignoré, et tirera de pareils outrages la plus terrible vengeance ; car sa dignité royale exige que l'Etat tout entier se règle sur les commandements de Dieu et les principes chrétiens dans l'établissement des lois, dans l'administration de la justice, dans la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, qui doit respecter la saine doctrine et la pureté des mœurs. »

Mais le Concile a détruit ces doctes enseignements et le *Nouvel Ordo Missae* a non seulement repoussé la fête du Christ-Roi en fin d'année liturgique, mais a supprimé ou tronqué les trois strophes suivantes de l'hymne des Vêpres de cette fête :

Strophe 2

*Une foule scélérate vocifère
Du Règne du Christ nous ne voulons,
Mais c'est Toi que nos ovations
Proclament souverain Roi de tous*

Strophe 6

*Qu'à Toi les chefs des nations
Apportent public hommage !
Que T'honorent maîtres et jugent
Que lois et arts Te manifestent !*

Strophe 7

*Que brillent par leur soumission
Des rois les étendards à Toi consacrés
Et qu'à Ton doux sceptre se soumettent
Des citoyens la patrie et les foyers.*

Cet exemple est donné par Mgr Lefebvre dans son magnifique livre Ils l'ont découronné. Il reste donc beaucoup à faire pour le salut des âmes et la continuité de l'Eglise. Aussi Il nous faut retourner à Lourdes cette année pour supplier la Très Sainte Vierge de nous aider, car seuls nous ne pouvons rien. Et si nous n'allons pas à Lourdes, ce dimanche 28 octobre récitons un Rosaire spécial en famille, ou bien demandons à nos prieurs de faire une heure d'adoration dans nos chapelles en communion avec les pèlerins qui seront à Lourdes. Seul le chapelet nous sauvera, comme à Lépante, car il nous faut obéir à St Paul : « Tout restaurer dans le Christ ».

Jean BOJO, En la fête du Cour Immaculé de Marie .

Pour plus de renseignements

Credo

Revue bimestrielle de l'association « Credo » :

« CREDO, revue bimestrielle, composée par des laïcs, n'est pas une revue d'actualité mais veut être, tant dans le domaine spirituel que temporel, un stimulant pour les fidèles, un ciment pour soutenir la foi catholique, maintenir la Messe de toujours et transmettre toute la Révélation et la Tradition de l'Eglise Catholique, dans le sillage de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X. »

Président de l'association : Jean BOJO

 11, rue du Bel air

95300 ENNERY

 33 (0)1 30 38 71 07

 credocath@aol.com

Secrétariat administratif

 2, rue Georges De LaTour

BP 90505

54008 NANCY

Coordonnées bancaires

CCP : 34644-75 Z - La source

Abonnement et ventes

Abonnement simple : 15 euros par an pour 6 numéros

Abonnement et cotisation :

- Membre actif : 30 euros.
- Membre donateur : 40 euros.
- Membre bienfaiteur : 80 euros.

CREDO est en vente dans les chapelles ou à défaut au Secrétariat à Nancy (adresse ci-dessus).